

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 9/3/2017	Dossier complet le :	N° d'enregistrement : 2017-AAA-DP-00412

1. Intitulé du projet

ILOT HQ2 -

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **QUANTUM DEVELOPMENT**

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale **ANTOINE ANDRIEU -**

RCS / SIRET **47819774400047** Forme juridique **SA SU**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39	Travaux, constructions et opérations d'aménagement constitués ou en création qui soit crée une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m2 et inférieure à 40 000 m2 et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 hectares, soit couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 ha et inférieure à 10 ha et dont la surface de plancher créée est inférieure à 40 000 m2.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réhabilitation du bâtiment O23 du site MICHELIN Cataroux.

4.2 Objectifs du projet

La structure en sheds du bâtiment sera conservée afin de créer un village intérieur.

Cette structure permettra de mettre en place des panneaux photovoltaïques.

Depuis ce rez de chaussée, des bâtiments viendront traverser la toiture et abriteront du logement, du tertiaire et du commerce

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

la surface du terrain est de 37000m²

la surface au sol de bâtiment est de 21810 m²

le projet occasionnera les travaux suivants :

- démolition partielle de certaines parties du bâtiment existant (maintien des dalles, sous sols et cour anglaise)
- édification des bâtiments
- aménagement des espaces verts sur dalle et voirie de la parcelle

la surface plancher après le projet sera de 31979m² soit une création de 10000 m² environ de surface plancher.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

le projet comprendra globalement :

- 16320 m² de logements

- 8249 m² de commerces

- 7410 m² de bureaux

430 places de stationnement

2135 m² d'espaces verts sur dalle

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).
 le projet est soumis à Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
surface de la parcelle	37000 m ²
surface du bâtiment actuel	environ 22000 m ²
surface plancher projetée	environ 32000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

bâtiment 023 de l'usine Michelin
Cataroux
accès par la rue Clos Four à Clermont
Ferrand

Coordonnées géographiques¹ Long. 03° 10' 22" 86 Lat. 45° 78' 93" 84

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le site de la DREAL
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le site de la DREAL
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le site de la DREAL
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le site de la DREAL
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le site de la DREAL
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un plan de prévention du bruit dans l'environnement a été approuvé le 24 septembre 2012 par arrêté préfectoral dans le département
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'assiette foncière du projet n'est pas localisée dans une zone relative à la protection d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine de l'UNESCO.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	la bibliographie ne fait pas état de zones humides au sens de la réglementation en vigueur au droit des terrains
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après les données existantes (prim.net, préfecture et communes) le site est concerné par un PPR inondation approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La société ANTEA groupe a réalisé pour le compte de la société Michelin des diagnostics de sols et eaux souterraines. D'après les conclusions de ces diagnostics, le risque sanitaire pour un usage résidentiel (plus contraignant) est acceptable.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	la ville de clermont ferrand n'est pas classée dans une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	d'après les données de l'ARS
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	d'après l'atlas du ministère de la culture et de la communication direction générale des patrimoines l'angle sud ouest est concerné par le rayon de 500 m de protection de Hôtel Montrosier de Villatelle - 38 bis avenue de la République reste de l'édifice, et cage d'escalier
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des Informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera une augmentation de la consommation en eau de ville pour les usages sanitaires courants. Ces prélèvements seront réalisés sur le réseau existant. Aucun prélèvement d'eau souterraine n'est prévu dans le cadre du projet.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas d'ouvrages en profondeur.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets de démolition feront l'objet d'un tri et d'une valorisation si possible par recyclage.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas déficitaire en matériaux. Aucun apport n'est prévu.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains ne sont pas localisés dans un corridor écologique. L'imperméabilisation quasi totale des terrains induit théoriquement, une faible valeur écologique du site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrains sont localisés dans une zone inondable. Le projet n'aura toutefois pas d'effet sur la zone d'expansion des crues ou modifier le sens des écoulements lors de tels phénomènes compte tenu que le bâtiment existe déjà.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans une zone déjà anthropisée. Il n'occasionnera pas de consommation d'espaces naturels, forestiers, maritimes ou agricoles.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains ne sont pas concernés par des risques technologiques (absence de PPRT).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrains sont concernés par le risque inondation retranscrit dans un PPRI approuvé.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au regard de la nature du projet, ce dernier n'engendrera pas de risques sanitaires particuliers.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit des bureaux et des logements qui engendreront de la circulation. 430 places de stationnement sont prévues
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Durant la phase de travaux, les passages d'engins de chantier motorisés de type camion peuvent engendrer une gêne pour le voisinage. Une fois le projet terminé, il générera des bruits afférents à la circulation des véhicules. Le projet n'est pas concerné par des nuisances sonores particulières autres que les bruits inhérents à la circulation sur les routes adjacentes.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Compte tenu de la future activité (services et tertiaire), le projet n'engendrera pas d'odeurs particulières.</p> <p>Le projet n'est pas concerné par des nuisances olfactives particulières.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase de travaux, les passages des engins motorisés peuvent occasionnés des vibrations autour de la zone de chantier. Une fois les bâtiments construits, l'aménagement ne générera pas de vibrations.</p> <p>Le projet n'est pas concerné par des sources de vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet occasionnera des émissions lumineuses dues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'éclairage intérieur et extérieur des bâtiments , - à l'éclairage extérieur des zones de stationnement et des voies de circulation dite douce <p>Le projet n'est pas concerné par des émission lumineuses particulières, hormis les éclairages des voiries adjacentes.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet n'occasionnera pas de rejets polluants particuliers autre que les rejets inhérents au chauffage (si énergie fossile), à la circulation viaire et aux systèmes de climatisation éventuels.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'opération générera des eaux de ruissellements. Elles seront gérées quantitativement et qualitativement (mise en place d'un déboureur-séparateur à hydrocarbures).</p> <p>L'opération générera des eaux usées domestiques. Ces eaux seront traitées par l'intermédiaire de la station d'épuration de la commune.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera la production de déchets liés à la destruction partielle du bâtiment existant puis à la construction de la nouvelle infrastructure.</p> <p>En phase d'exploitation, les déchets seront des Déchets Industriels Banals, des déchets ménagers, d'emballages et des déchets de palettes.</p> <p>Ils seront traités par des filières adaptées.</p> <p>L'opération n'engendrera pas de déchets dangereux.</p> <p>Aucune ICPE n'est pressentie sur le site.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aspect esthétique, le volume des bâtiments ainsi que les espaces verts projetés permettront une insertion paysagère adaptée au contexte local.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet est actuellement aménagé pour un usage uniquement industriel. Une fois le projet réalisé, les terrains auront une vocation mixte (tertiaire et logement)

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Quantum development porte également un autre projet de pôle mixte au niveau de la zone du brezet à 1,5 km du site soumis à étude d'impact.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dans le cadre de l'aménagement du bâtiment 023 de 22000m² environ existant et au regard des études connexes mener (diagnostic sol) et du contexte actuel du site, l'aménagement ne semble pas nécessiter d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Clair Fenouil

le,

27/02/2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



**Annexes du CERFA n°14734*3 de
demande d'examen au cas par cas
préalable à la réalisation
d'une étude d'impact (art. R.122-3 du CE)**

ENVIRONNEMENT

Février 2017



Ilot HQ2

Projet de bureaux et de logements

.....



LISTE DES ANNEXES FOURNIS

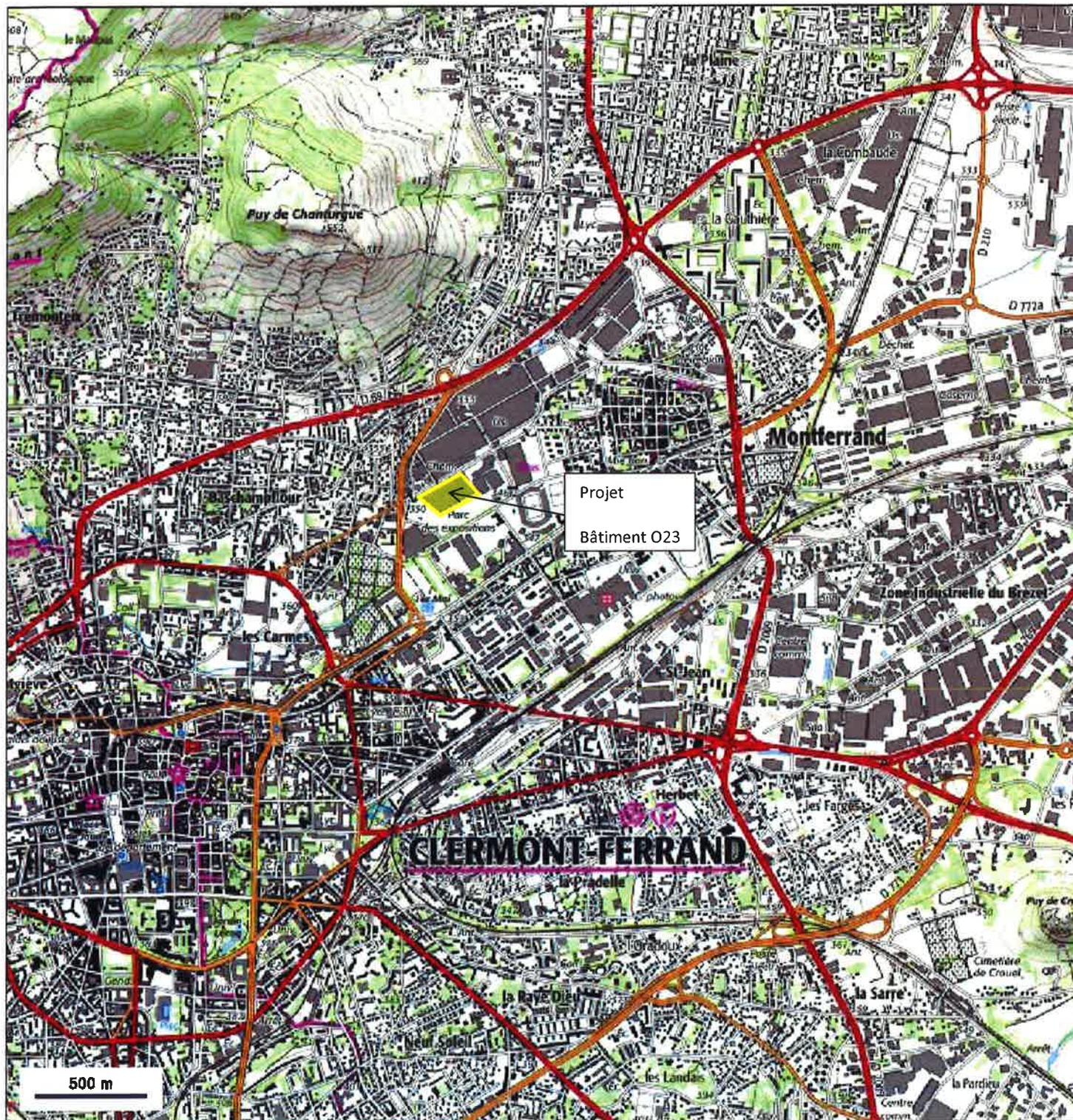
8. Annexes		
8.1 Annexes obligatoires		
Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>

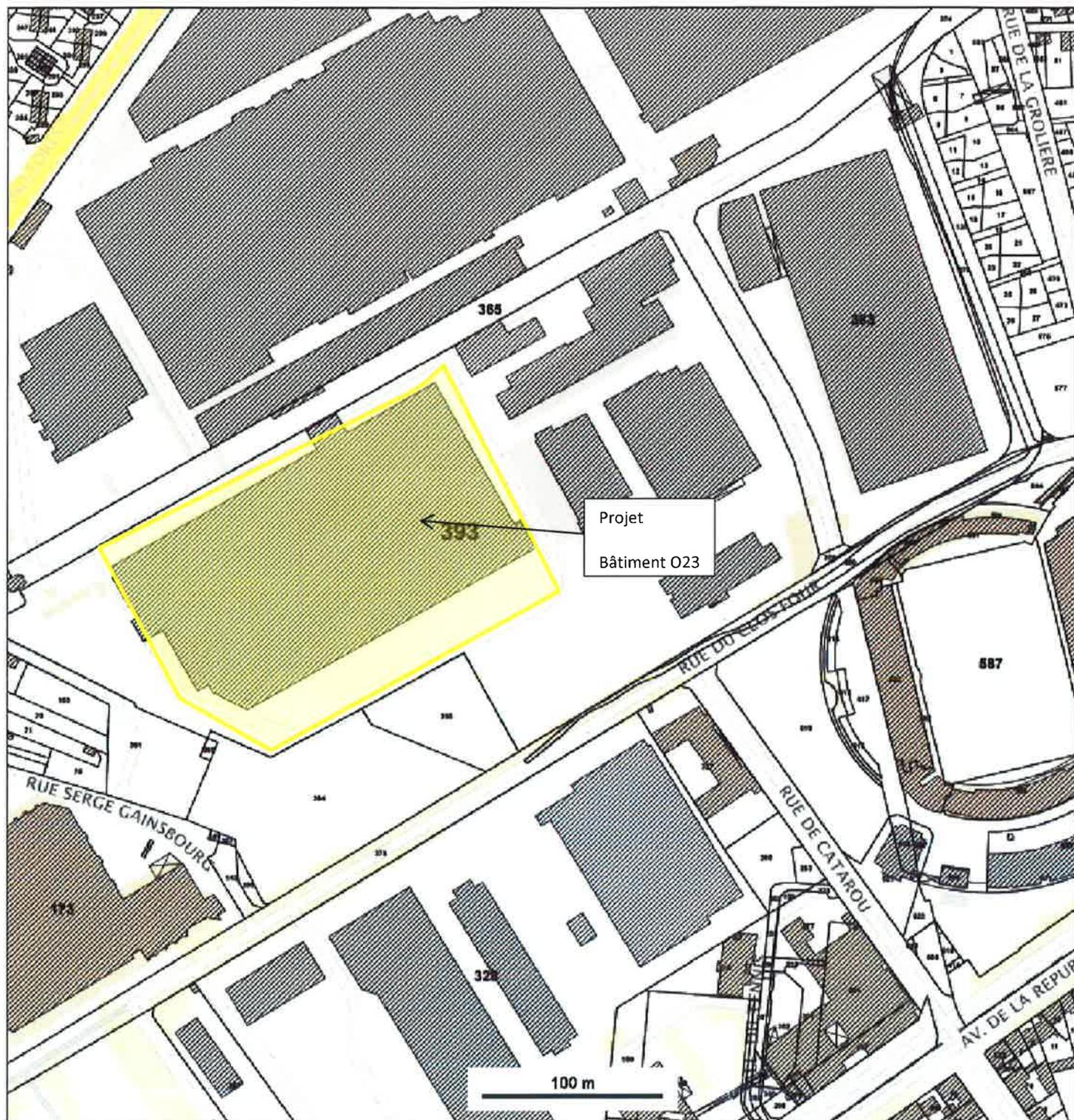
Annexe 4 : présentation du projet

Annexe 5 : Cartographie des zones inondables et règlement spécifique de la zone

ANNEXE 2

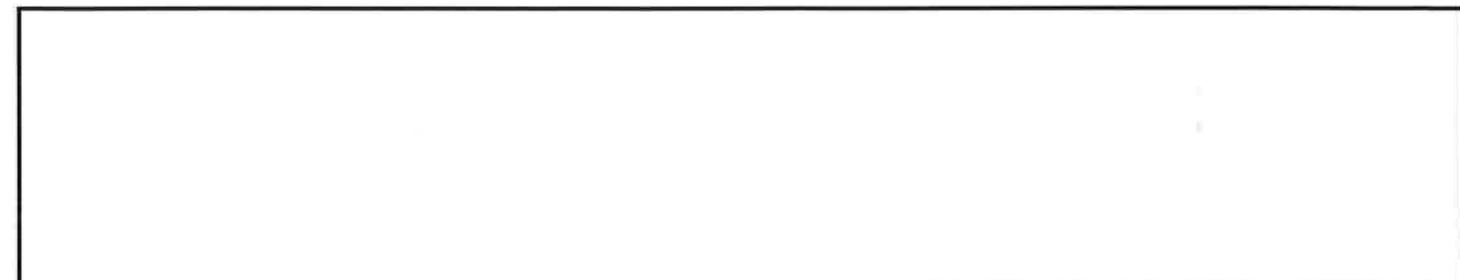
Plans de situation sur fond IGN et cadastrale





© IGN 2016 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 06' 10" E
Latitude : 45° 47' 23" N





ANNEXE 3

Photographies du site et de ses abords



Photo 1 Façade sud



Photo 2 façade Nord

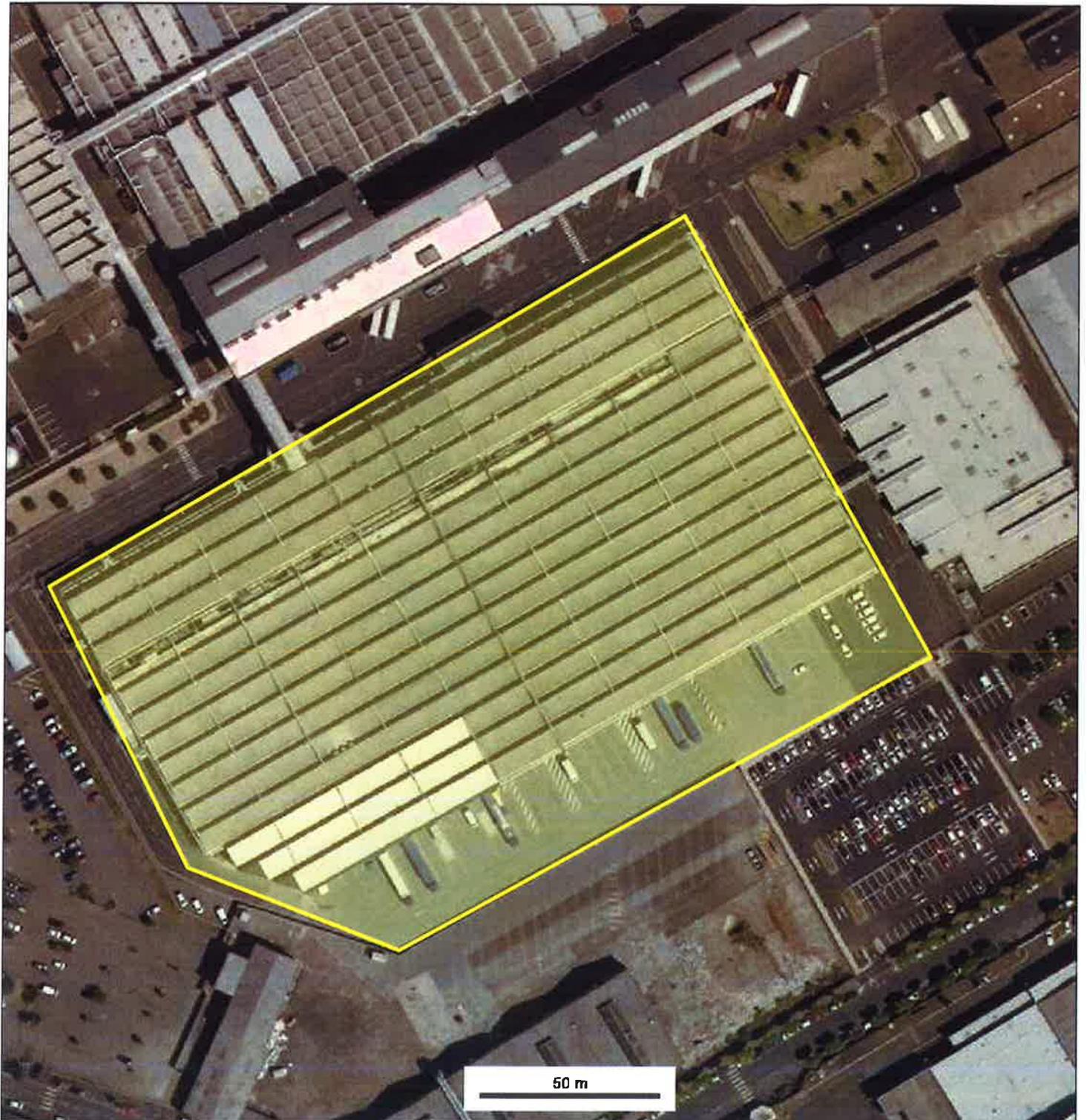


Photo 3 : photographie aérienne

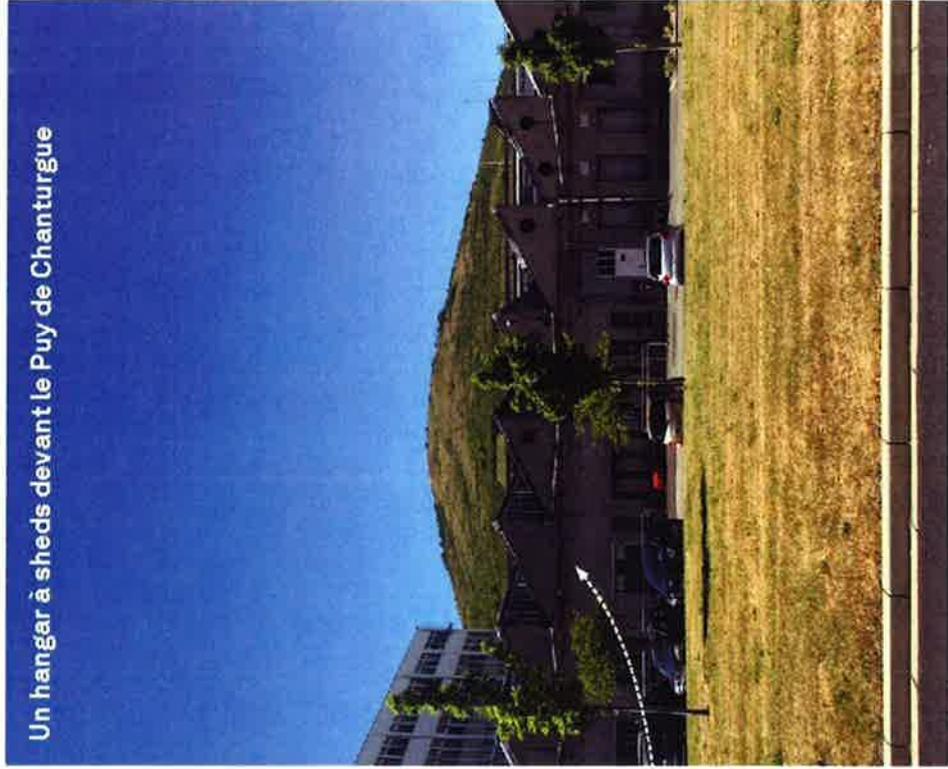
ANNEXE 3

Présentation et Plans du projet

CONTEXTE EXISTANT

CATAROUX, UNE VASTE EMPRISE INDUSTRIELLE AU MILIEU DE QUARTIERS MIXTES ET HABITES
LE BÂTIMENT O23 A PROXIMITÉ DES GRANDS ÉQUIPEMENTS
DES HANGARS A SHEDS OFFRANT UNE ARCHITECTURE SINGULIÈRE

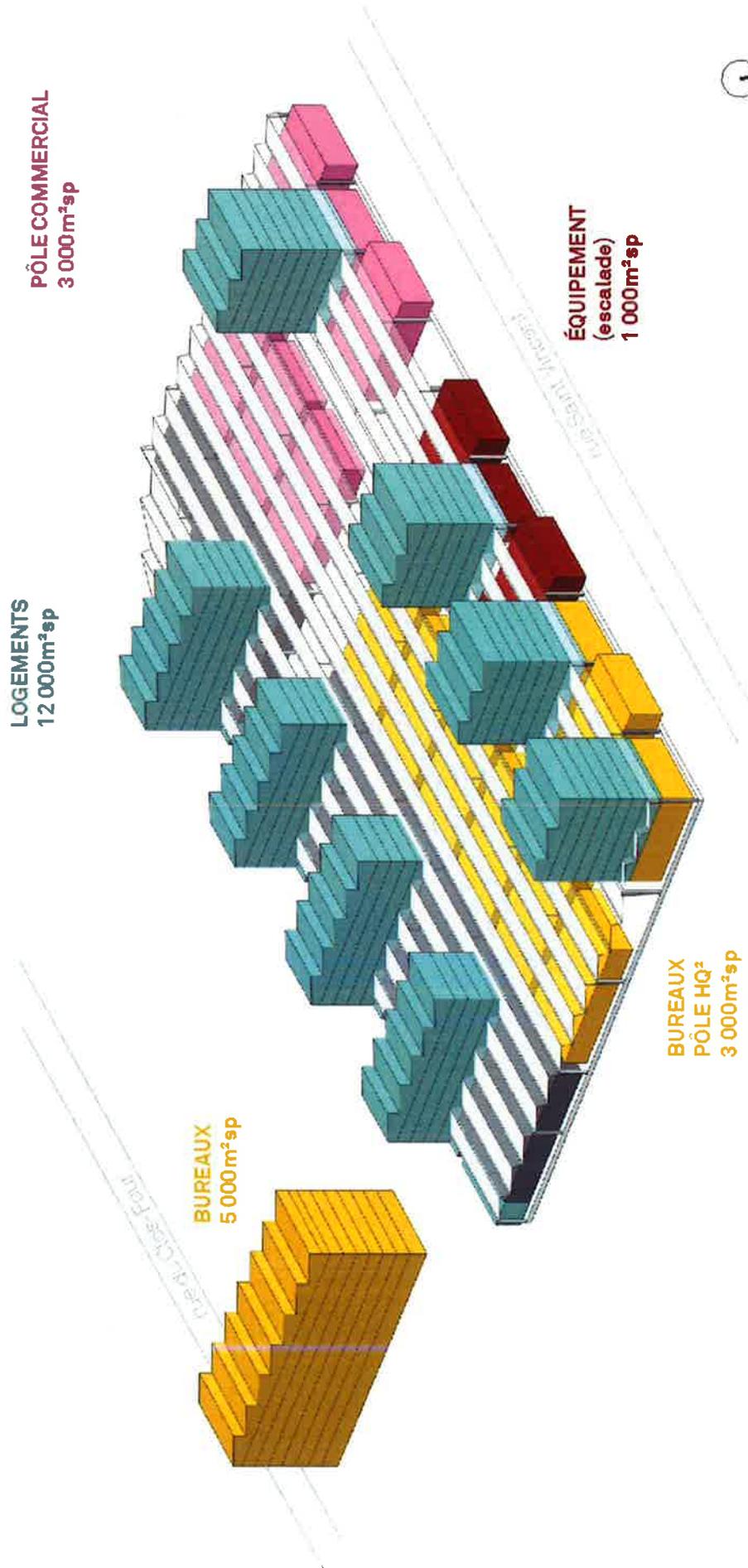
Les Pistes Stade Marcel Michelin O23 Polydôme



Un hangar à sheds devant le Puy de Chanturgue

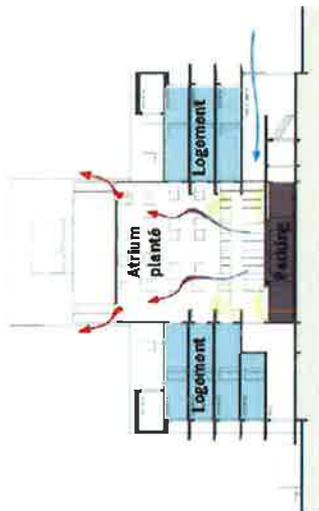
BÂTIMENT 023

CONSERVER LES SHEDS,
INSÉRER DES PROGRAMMES AU-DESSOUS ET AU-DESSUS,
RENDRE LE BÂTIMENT TRAVERSANT EN Y GLISSANT DES JARDINS LINÉAIRES

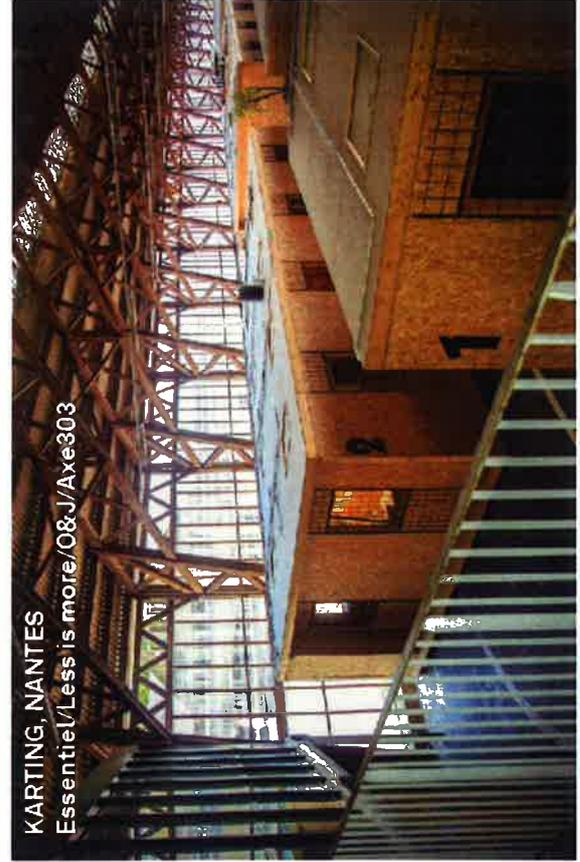
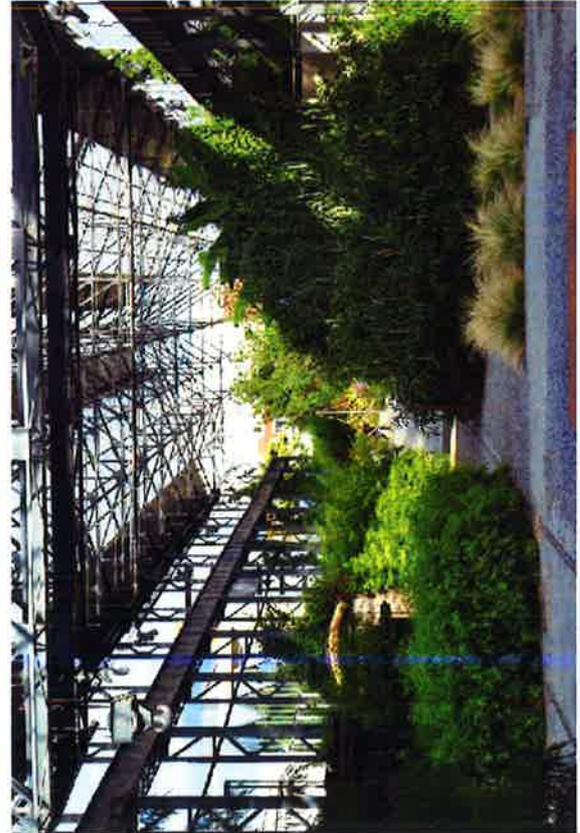
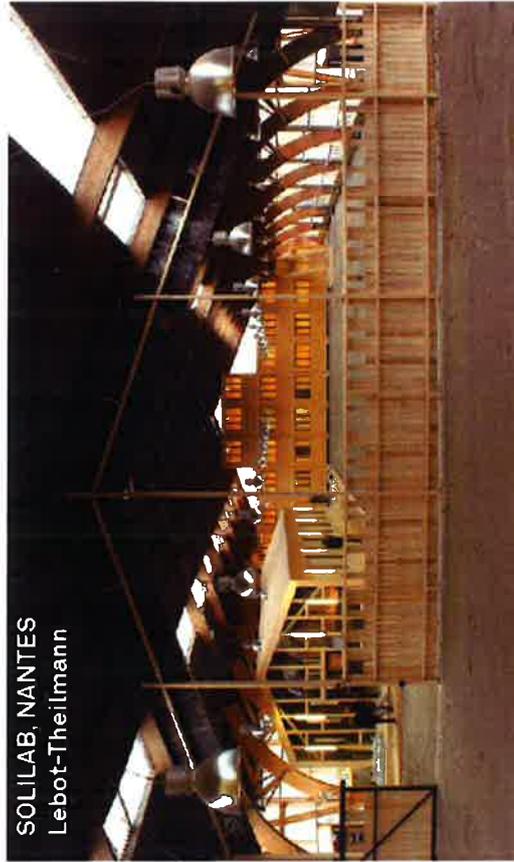
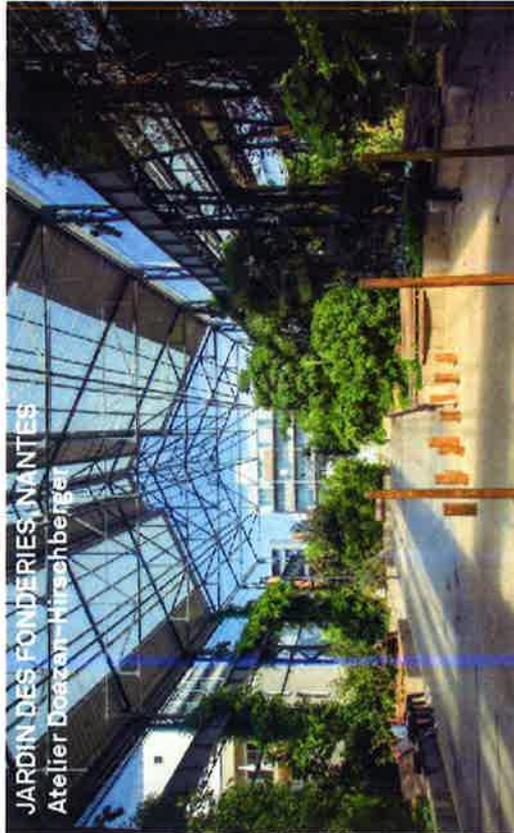


RÉFÉRENCE

LOGEMENTS AVEC ATRIUM AUX
BASSINS A FLOTS, BORDEAUX
ARCHITECTE: ANMA - Agence Nicolas
Michelin et Associés



RÉFÉRENCE



ANNEXE 5

Carte du PPRI zone inondable pour une occurrence centennale et prescriptions spécifiques de la zone

O : zone urbanisée en aléas faible et moyen,

Dans la zone O : Principe d'autorisation sous réserve que les projets prennent en compte le risque inondation dans leur conception

